

Au Fil du Sérentin

L'actualité de votre commune



NOUVELLE COLLECTE DES DÉCHETS RÉUNION PUBLIQUE SÉRENT

Mercredi 6 novembre 2024

De 18 h 30 à 20 h 00

Salle des fêtes, 21 Chemin du Paradis

Réunion organisée par De l'Oust à Brocéliande communauté

Page 16

Nouvelle collecte des déchets

Page 5

Sérent, France ruralités revitalisation



Elections du Conseil Municipal des Enfants - Lire en page 8

Mairie de Sérent

✉ 15 rue du Général de Kerhué
56460 Sérent

Contact

☎ 02 97 75 93 57

✉ mairie@serent.fr

🌐 <https://www.serent.fr/>



Sommaire

Le mot du Maire	3
Les informations municipales	4
Les informations intercommunales	16
Les échos du Conseil Municipal	18
Les infos diverses	19
L'actualité de la médiathèque	20
La vie des associations	22
La rubrique du patrimoine	27
La vie des écoles	28
La vie économique	30
Les infos pratiques	31

Accueil des nouveaux arrivants	4
France Ruralités revitalisation	5
Présentation des services municipaux	12
Nouvelle collecte des déchets	16

Bulletin Municipal Octobre Novembre Décembre 2024 N°163

Date de publication : 21 octobre 2024

Directeur de la publication : Rozenn GUEGAN, Maire de Sérent

Conception : Mairie de Sérent

Impression : Groupe Imprigraph - Imprimerie St Gilles Arradon

Dépôt légal n°2673

Imprimé sur papier :



Le mot du Maire



Chères Sérentaises,

Chers Sérentais,

Nous traversons une période complexe avec un contexte géopolitique mondial incertain et une rentrée au plan national qui impose aux dirigeants d'être pragmatiques et de trouver des compromis pour redresser la situation financière de notre pays.

Mais sachez, que localement, vos élus municipaux restent à votre écoute et continuent à œuvrer pour vous au quotidien. En tant qu'élus, notre engagement est de répondre aux besoins de notre commune et de préparer l'avenir, en tenant compte des préoccupations, des besoins et des attentes des Sérentaises et des Sérentais. Nous restons mobilisés et unis pour notre commune.

La rentrée sérentaise s'est bien déroulée avec un forum des associations réussi, l'élection des nouveaux conseillers municipaux enfants ou encore le véritable succès des journées européennes du patrimoine. Le début de la nouvelle année scolaire s'est passé dans de bonnes conditions grâce à l'engagement des agents municipaux au service des enfants et des familles. Vous pourrez aller à la rencontre de ces services scolaires et périscolaires aux pages 12 et 13 de ce bulletin municipal.

Parce que le lien de proximité avec la population est primordial, des événements citoyens vous sont proposés. Les nouveaux arrivants sont conviés à une rencontre avec les élus pour partager un moment d'échange et découvrir la commune. Autre moment de partage dans une ambiance conviviale, la matinée citoyenne

de désherbage du cimetière a eu lieu le samedi 19 octobre ou encore un après-midi dédié à la création de boîtes à livres est prévu le 23 octobre à l'atelier des services techniques.

Concernant l'intercommunalité, les collaborateurs du service déchets d'Oust à Brocéliande Communauté organisent une réunion publique le 6 novembre 2024 à la salle des fêtes pour vous présenter le nouveau système de collecte des déchets. La distribution des nouveaux bacs individuels aura lieu les 15 et 16 novembre. Vous retrouverez les diverses informations concernant les déchets en pages 16 et 17 de cette édition.

Au fil des pages, vous retrouverez les informations concernant les animations de fin d'année proposées par la commune et les associations ainsi que les actualités de ces dernières et de la vie économique.

Je saisis l'occasion de cet éditorial pour vous souhaiter à tous un bel automne et une très bonne fin d'année.

Bonne lecture,

Bien à vous

Rozenn Guégan
Maire de Sérent



Les informations municipales

Etat-civil

Juil. Août Sept. Oct. 2024

◆ Naissances

- 11 mai Ezra MOISAN
- 30 juin Gabriel LE POULLENNEC NOTTEBAERT
- 13 juillet Roméo LE HAZIF
- 9 août Kalie MORICE
- 19 août Jade LE PINUIZIC
- 21 août Eugénie de LANTIVY de TRÉDION
- 28 août Hugo EVIN
- 21 sept. Tyler HERVÉ BORJA
- 25 sept. Rose CHATELET JOBLOT

◆ Mariages

- 13 juillet Vanessa CAUSSARIEUX et Dimitri CHEVALLIER
- 20 juillet Valérie GARNIER et Damien SEVÈTE
- 27 juillet Stéphanie LE GUEVEL et Bertrand ROGER
- 16 août Agathe PEYRAUD et Richard GUILLAUME de SAUVILLE de LAPRESLE
- 17 août Morgane FRINGANT et Killian JOLY

◆ Décès

- 10 juillet Michel LE BRUN
- 15 juillet René LAFFIAC
- 21 juillet Jean-Luc SÉNÉ
- 26 juillet Madeleine AGARD
- 12 août Marie Louise DANET
- 19 août André CROSNIER
- 30 août Augustine DRÉAN
- 2 sept. Annick GAZIO
- 3 sept. André COUBARD
- 3 sept. Jean Claude VERRÉ
- 9 sept. Lucie OLIVIER
- 12 sept. Jean-Michel LE FEUVE
- 18 sept. Alcime LE TEXIER
- 18 sept. Gilbert LESEC
- 26 sept. Jean-Jacques HENRIO
- 27 sept. Nadège HUBERT
- 11 oct. Marie Thérèse LE GUÉVEL

Mairie & médiathèque

Horaires

La mairie et la médiathèque seront ouvertes le samedi 2 novembre aux horaires habituels. Les services municipaux seront fermés en décembre les après-midis des 24 et 31.

Cérémonie commémorative

11 novembre

La cérémonie aura lieu le lundi 11 novembre :

- 10 h 45 : Rassemblement des associations en mairie.
- 11 : Hommage et dépôt de gerbes au monument aux morts.

11 novembre
COMMÉMORATION
SÉRENT



Voeux du Maire

Date de la cérémonie

La cérémonie des voeux du Maire aura lieu le **samedi 11 janvier 2025 à 11 heures** à la salle des fêtes. Toute la population y est cordialement invitée.

Accueil des nouveaux Sérentais

Le vendredi 29 novembre à la salle des fêtes

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Sérentais installés sur notre commune entre octobre 2022 et novembre 2024. La municipalité vous invite à un moment de rencontre et d'échange afin de vous faire découvrir la commune, ses services, ses activités économiques, son tissu associatif, son patrimoine...

La cérémonie aura lieu le vendredi 29 novembre à 19 h 30 à la salle des fêtes. Nous vous invitons à vous inscrire en mairie.

Vous avez emménagé sur Sérent entre octobre 2022 et novembre 2024 venez partager un moment d'échanges et de partage pour découvrir votre commune, ses élus, ses services...

Inscriptions en mairie.



Mairie de SÉRENT

15 Rue du Général de Kerhué 56460 SÉRENT
www.serent.fr | 02 97 75 93 57

mairiedeserent

Recherche de locaux

Installation d'une professionnelle

Pour l'installation d'une professionnelle en informatique, la mairie est à la recherche d'un bureau de 15 à 20 m².

N'hésitez pas à vous manifester en mairie si vous avez une proposition à soumettre.

S'implanter à Sérent

Quels avantages ?



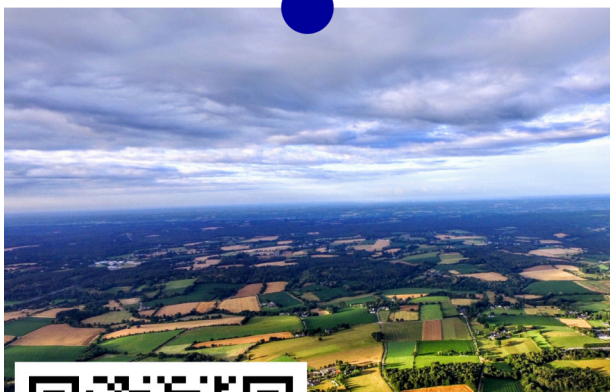
En juin 2024, la ministre chargée des collectivités territoriales et de la ruralité nous informait par courrier du classement de la commune de Sérent en zone « **France Ruralités revitalisation** ».

Ce classement permet, entre autres, aux entreprises individuelles ou en société de bénéficier d'avantages fiscaux pendant 8 ans : 100 % d'abattement sur le résultat fiscal pendant 5 ans et un abattement dégressif les 3 années suivantes pour toute installation sur notre commune.

Sont concernées les activités industrielles, commerciales, artisanales et libérales avec moins de 11 salariés, que l'installation se fasse suite à une création, une reprise ou un déménagement.

Ces entreprises peuvent également bénéficier sous certaines conditions d'une exonération de cotisations sociales pour l'embauche d'un salarié.

Ces mesures prises par le gouvernement visent concrètement à favoriser la création et la reprise d'activités sur notre commune telles que les commerces, les très petites entreprises ainsi que les professions libérales et médicales.



Renseignements :

via le QR Code

ou auprès des élus
en contactant
la mairie

Matinée citoyenne

Désherbage du cimetière



La municipalité de Sérent montre son engagement envers la préservation de l'environnement, en ayant cessé l'utilisation de produits phytosanitaires depuis plus de 2 ans dans les espaces publics dont le cimetière. Malgré une équipe des services techniques compétente, la tâche se révèle considérable et très dépendante de la météo, en particulier cette année. La succession des vagues de chaleur et de pluie a favorisé la croissance rapide des plantes indésirables. A l'initiative de quelques élus, pour la 2^{ème} année consécutive, un appel a été lancé à la population sérentaise pour renouveler l'action citoyenne de désherbage du cimetière.

Une quarantaine de bénévoles âgés de 14 à 88 ans se sont mobilisés le samedi 20 juillet pour répondre à cet appel. Ils ont été accueillis, autour d'un café par Mme Rozenn GUEGAN, maire de la commune, et plusieurs élus, avant de rejoindre le cimetière. En moins de 2 heures, ces bénévoles ont retroussé leurs manches pour rendre aux allées et pourtours des tombes bien meilleure allure.

Cette matinée, moment privilégié de rencontre et de partage dans une ambiance très conviviale s'est achevée autour du verre de l'amitié. Mme Céline OLIVIER, 1^{ère} adjointe, a félicité et remercié tous les participants.

A l'approche de la Toussaint, un nouveau rendez-vous a été proposé le samedi 19 octobre. Merci à toutes celles et ceux qui ont une nouvelle fois participé à cette action pour l'entretien de notre cimetière !

Création de boîtes à livres

Appel aux bénévoles bricoleurs

La médiathèque lance un appel à bénévoles pour la création de boîtes à livres. **L'action aura lieu ce mercredi 23 octobre de 14 h à 17 h aux ateliers municipaux.**

Plus d'informations en page 20 (Actualité de la médiathèque).

Inscriptions en mairie.

APPEL À CONTRIBUTION

PARTICIPEZ À LA CRÉATION DE BOÎTES À LIVRES

MERCREDI 23 OCTOBRE
DE 14 H À 17 H
ATELIERS MUNICIPAUX - SÉRENT

RECHERCHE :

- Bénévoles bricoleurs ou non
- Des outils
- Du bois ou autres matériaux résistants

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
animation@serent.fr | 02.97.75.95.57

Repas festif du CCAS

Le lundi 11 novembre

Les élus communaux et les membres du CCAS ont l'honneur d'inviter les Sérentaises et Sérentais de 70 ans et plus et leur conjoint ainsi que les résidents de l'EHPAD au traditionnel repas qui se déroulera cette année :

Lundi 11 novembre 2024
à partir de 12 h à la salle des fêtes de Sérent

Le repas sera confectionné par le traiteur « Histoire de lard » et la boulangerie « Gaëtan DANIEL » de la commune.

Le service sera assuré par une dizaine de jeunes dans le cadre du dispositif « Argent de Poche », ainsi que par les élus communaux et les membres du CCAS.

Cette journée se déroulera en musique avec Joël CHAMPALAUNE, animateur musical.

Les invitations ont été envoyées par courrier. Si vous n'avez pas reçu d'invitation ou si vous souhaitez ne plus apparaître sur notre listing, merci de le faire savoir au service du CCAS.

➤ **Contact :** CCAS - Julie MADOUAS
ccas@serent.fr - 02 97 75 98 44

Banque alimentaire

Collecte les 22 et 23 novembre



Comme chaque année, la Banque Alimentaire organise une collecte nationale de denrées dans les supermarchés : pâtes, huile, conserves, café, sucre, chocolat, toutes denrées de conservation longue seront les bienvenues. Chaque denrée alimentaire collectée par les bénévoles est redistribuée dans le département où elle a été collectée afin que cette aide bénéficie localement aux personnes en situation de pauvreté.

La collecte aura lieu cette année, **les vendredi 22 et samedi 23 novembre à l'Intermarché de Sérent.**

Appel à bénévole :

Le CCAS de Sérent lance un appel à bénévole pour ces deux journées de collecte. Si vous souhaitez nous rejoindre sur un créneau d'1 h 45, merci de contacter le CCAS.

➤ **Contact :** CCAS - Julie MADOUAS
ccas@serent.fr - 02 97 75 98 44

Portage de repas

Des repas équilibrés livrés à domicile

Le C.C.A.S. propose sur Sérent et les communes environnantes la livraison de plateaux repas confectionnés par les cuisines de l'EHPAD de Sérent de manière ponctuelle ou régulière, quotidienne ou quelques jours par semaine et sans condition. La distribution a lieu de 8 h à 12 h 30 par un agent social du C.C.A.S. en liaison froide.

Tarif du plateau :

- 11 € pour les Sérentais
- 12 € 50 pour les personnes de l'extérieur.

Aides possibles sur la livraison :

- Conseil Départemental,
- Caisses de retraite
- Crédit d'impôt (50 %)

Afin de respecter la réglementation visant à limiter l'utilisation du plastique, le CCAS mène actuellement une réflexion pour remplacer les barquettes plastiques en contenants réutilisables.



➤ **Contact :**
CCAS - Julie MADOUAS
ccas@serent.fr - 02 97 75 98 44

Démarchages abusifs

Soyez vigilants !

Nous assistons toujours à des démarchages abusifs et pour certains agressifs soit par téléphone, soit à domicile. Certaines personnes n'hésitent pas à se présenter venant de la part de la mairie, de l'OBC, d'organismes officiels... ou bien des sociétés qui vont soi-disant vérifier que l'isolation de votre maison est bien conforme, profitant de la situation pour vous vendre des travaux, visant un public bien ciblé et vulnérable en général.

Voici un **RAPPEL** de quelques règles à respecter :

- ne pas laisser les démarcheurs entrer dans votre maison,
- ne jamais rien signer,
- ne jamais donner de coordonnées bancaires ou autres informations personnelles,
- si vous avez signé un document, sachez que vous pouvez annuler tout engagement en envoyant dans les 14 jours, en recommandé avec accusé réception, le formulaire de rétractation,
- ne pas donner suite au téléphone ; raccrocher.

Dans tous les cas, si vous pensez avoir été victime d'un démarchage frauduleux, parlez-en aussitôt à votre entourage. Vous pouvez aussi aviser :

- la mairie au 02 97 75 97 17,
- le CCAS au 02 97 75 98 44,
- la gendarmerie de Malestroit au 02 97 75 20 18 ou en composant le 17.

Pour éviter les démarchages téléphoniques, vous pouvez demander à votre opérateur de téléphone de vous mettre sur liste rouge.

Campagne de dératisation

Encore deux permanences en mairie

Comme les années précédentes, la mairie organise une campagne de dératisation. Cependant cette année, la distribution de raticide et de souricide se déroule sous forme de permanences en mairie.

Si vous n'êtes pas encore inscrits et que vous rencontrez des problèmes avec des rats ou des souris, nous vous invitons à contacter la mairie.

➤ **Les permanences auront lieu le mercredi 23 octobre matin et le vendredi 15 novembre après-midi.**

Centolive

L'application mobile du panneau lumineux

La mairie vous invite à télécharger gratuitement l'application CentoLive pour recevoir tous les messages qui sont diffusés sur le panneau lumineux situé devant la mairie.

L'application permet à toute personne munie d'un smartphone connecté à internet, de visualiser en temps réel les messages de la mairie et de recevoir par notifications push des messages d'alerte.

Vous voulez tester immédiatement CentoLive ? Vous disposez d'un mobile et d'une connexion internet ? Alors, rien de plus simple ! Cherchez l'application "CentoLive" sur votre mobile via le store (Google Play ou App Store) ou scannez l'un des deux QR codes ci-dessous puis installez l'application.

Recherchez Sérent dans les villes et ajoutez Sérent à vos favoris.



Recensement citoyen

Pour tous les jeunes à 16 ans

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ? **Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire.** Nous vous indiquons tout ce qu'il faut savoir.

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16^{ème} anniversaire et dans les 3 mois qui suivent.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- Vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous êtes convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^{ème} anniversaire.
- Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^{ème} anniversaire et pourrez alors voter.

➤ **Vous pouvez faire le recensement citoyen à la mairie de votre domicile ou sur le site internet www.service-public.fr. Dans tous les cas, vous devrez fournir votre pièce d'identité et le livret de famille des parents. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés.**

PARCOURS DU RECENSEMENT



Conseil Municipal Enfants

Elections du conseil



Emeline LE BRETON, adjointe aux affaires scolaires, à l'enfance et la jeunesse, a félicité les jeunes Conseillers Municipaux Enfants de l'an dernier pour leur investissement fourni tout au long de l'année et a salué les nouvelles candidatures pour le mandat à venir, 2024/2026.

Les CM1 et CM2 des deux écoles de Sérent se sont réunis pour les élections du Conseil Municipal des Enfants (CME). 65 enfants ont voté durant l'après-midi du mardi 24 septembre.

Après la présentation des projets par chaque candidat, place aux votes ! A tour de rôle, chaque enfant s'est orienté vers les isolements, a présenté sa carte d'électeur, a émargé et a mis son bulletin dans l'urne après un « a voté » de la part des CME déjà en place.

Félicitations à l'ensemble des nouveaux élus : Tifenn BINARD, Aziliz JOUBEL, Gustave COURANT, Lola BEUNEL, Louann CALVEZ, Cléa ARSÈNE, Théo SAULAIS et Théo THOMAZO.

Merci et bravo à tous les candidats pour leurs idées et leur participation. Cela a été un beau moment d'échange qui a permis aux enfants de voir le déroulement des élections.

C'est une nouvelle année qui commence. Elle s'annonce riche, avec déjà beaucoup d'idées à proposer ! Merci également aux écoles pour leur intérêt et leur collaboration.



Nouveau pendant les vacances scolaires !

Développement des activités jeunesse et famille

La commune souhaite développer l'offre d'activités sur le territoire sérentais pendant les vacances scolaires pour les tout-petits, les adolescents et les familles.

Deux après-midis « jeux de société » vous sont proposés de façon ludique par un animateur ! Nous vous donnons rendez-vous à la maison de la commune aux dates ci-dessous.



Mercredi 30 octobre
de 14 h à 18 h

Samedi 21 décembre
de 14 h à 18 h

Il est préférable de s'inscrire en amont au 06 64 47 86 82.

➤ Si vous avez des idées ou des envies d'ateliers, n'hésitez pas à contacter le service animation :
02 97 75 98 66 ou 06 64 47 86 82 | culturetourisme@serent.fr

Atelier arts plastiques / arts appliqués

Il reste quelques places !

Depuis le 4 septembre, l'atelier arts plastiques s'est articulé en deux groupes ! Guillaume BIGNON, diplômé de la section illustration de l'école Pivaut (Nantes) en 2011, est illustrateur et graphiste indépendant. Passionné par l'art urbain, la pop culture, la bande dessinée, il crée et construit des univers graphiques, grâce à diverses techniques : sérigraphie, linogravure, pochoir et bombe, peinture, digital painting et bien d'autres... Ce panel d'outils et de techniques lui permet d'animer et de partager des ateliers pour le plaisir de créer.

Les inscriptions ont été nombreuses cette année, ce qui a permis de mettre en place deux groupes. Le 1^{er} cours a lieu de 16 h à 17 h 15 et le 2^{ème} de 17 h 30 à 18 h 45.

Quelques places sont encore disponibles !

Tarif : 88 € / an

Âge : 8 à 16 ans

➤ Contact :
Laura LALY
02 97 75 98 66 ou 06 64 47 86 82
culturetourisme@serent.fr



Téléthon

Samedi 30 novembre

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 30 novembre pour se mobiliser pour le Téléthon !

Cette année, la balade sera gourmande de nouveautés. En lien avec les associations, bénévoles et la mairie, une « balade aux lampions gourmande nocturne » sera proposée.

En plus de cette balade gustative, une vente de décorations de Noël par les enfants du CME et des activités réalisées par des associations se tiendra dès l'après-midi ! Un programme riche pour récolter des fonds pour vaincre la maladie vous sera communiqué après la réunion d'organisation !

Nous sommes à la recherche de bénévoles souhaitant se mobiliser en faveur de cette action, que vous fassiez partie d'une association ou non.

➤ Contact :
 Laura LALY
 02 97 75 98 66 ou 06 64 47 86 82
 culturetourisme@serent.fr

AFMTELETHON  **29-30 NOVEMBRE 2024**
 INNOVER POUR GUERIR



AFMTELETHON
 BÂTIR LES TRAITEMENTS
 COMBATTRE LA MALADIE

**LA MALADIE DÉTRUIT
 MES MUSCLES.
 LA RECHERCHE
 EST EN TRAIN
 DE LA BATTRE.**

Faites un don
 france•tv
 29-30 NOV. 2024
 telethon.fr
 3637 service gratuit * prix appel
 radiofrance LA POSTE Sava International FONDATION GROUPE eof

Marché de Noël & spectacle féérique

Dimanche 8 décembre



Pour la troisième année consécutive, Ser'en Action organise son marché de Noël le dimanche 8 décembre de 10 h à 18 h.

Il devrait comme les années précédentes animer le centre bourg, mais si les conditions météorologiques sont compliquées, comme en décembre 2023, le marché sera déplacé à la salle des sports. De nombreux exposants se sont déjà inscrits mais les inscriptions sont toujours possibles avant le 15 novembre 2024.

Pour le bon déroulement de la journée, nous remercions les bénévoles qui peuvent apporter leur aide soit en journée, soit au montage ou au démontage.

Sur la journée seront également proposées des animations, des tours de calèche, des balades en poney avec la présence du Père-Noël et il sera possible de se restaurer sur place.

Le même jour, Dan Ar Koz, organise son marché de Noël au plus près de ses résidents à l'Ehpad Les Deux Roches.

Pour clôturer la journée, un spectacle féérique sur le thème de Noël sera offert par la municipalité, moment privilégié pour petits et grands.

Nous vous donnons tous rendez-vous le 8 décembre.

Renseignements auprès de Laetitia Scouarnec, présidente de Ser'en Action au 06 81 09 37 71.





Pour la deuxième année, la commune a repris pleinement la gestion de la piscine. Si les modalités financières du « dé-transfert » demeurent toujours en négociation avec la communauté de communes et conditionneront les conditions de son fonctionnement ultérieur, la volonté municipale de dynamiser l'équipement est clairement exprimée et elle s'est déjà en partie traduite pendant l'été 2024.

De nouvelles activités ont été proposées et ont connu un succès manifeste.

Organisée le mardi soir entre la mi-juillet et la mi-août, la pool party est rapidement devenue un élément d'animation très attendu des jeunes. A chaque séance, une trentaine « d'ados » mariaient activités aquatiques et rythmes musicaux.

L'aquagym a attiré une tout autre clientèle mais manifestement cette dernière a bien apprécié les séances prodiguées par William. Beaucoup d'entre elles (il s'agit essentiellement d'une clientèle féminine) ont déjà prévu de se réinscrire l'été prochain. Il peut même être envisagé d'élargir, en 2025, la plage de pratique de cette activité.

Des initiatives privées sont aussi venues compléter les activités. On notera en particulier des séances animées par les nouvelles sages-femmes de Sérent.

Les billets offerts aux enfants scolarisés à Sérent ont connu un vif succès. 143 entrées de ce type ont été utilisées.

Il a été observé une clientèle nouvelle venant des communes voisines notamment de Plumelec et Elven.

Au global, malgré une météo bien maussade, le bilan de la fréquentation de la piscine est en nette amélioration. Le nombre d'entrées a dépassé les 5 000 soit 25 % de plus que l'année écoulée. Toutes les idées sont les bienvenues pour faire vivre cet équipement et en assurer sa pérennité.

Dans le cadre des marchés publics, la commune est tributaire du calendrier des entreprises et des aléas qu'elles rencontrent. C'est ainsi que les travaux de **l'escalade culturelle et de la salle de spectacle**, équipements structurants pour notre commune, ont pris un retard conséquent. Cela résulte de la liquidation judiciaire de plusieurs entreprises intervenant dans les marchés publics de ces chantiers.

Il faut savoir que la liquidation judiciaire d'une entreprise impliquée dans un marché public soulève des problématiques juridiques, financières et logistiques importantes. La commune doit agir rapidement pour minimiser les conséquences et garantir la continuité des travaux, tout en respectant les contraintes légales imposées par le code de la commande publique.

Aujourd'hui, compte tenu de divers facteurs tels que l'inflation, les difficultés de recrutement et la pénurie de main d'œuvre, les taux d'intérêts élevés et les incertitudes économiques les entreprises se trouvent dans un environnement complexe.

Zone Artisanale des Fréçais : Le conseil municipal, s'appuyant sur l'histoire des lieux de la future zone artisanale route de Malestroit a fait le choix de la dénommer la « Zone des Fréçais ». Concernant l'avancée du dossier, le permis d'aménager a été déposé au cours de l'été, il est en cours d'instruction.

Le **projet de la résidence Harmonie**, porté par le bailleur social Espacil est confronté à ces difficultés économiques. Après deux appels d'offre non concluants, la commune s'est rapprochée d'Espacil afin de rechercher activement des solutions pour faire aboutir ce projet de logements.

Le bâtiment situé au 13 Rue Général de Kerhué : Le permis de construire sera déposé d'ici quelques semaines. Pour rappel, ce projet comprend trois logements et un local commercial au rez-de-chaussée. Les travaux devraient démarrés au cours du premier trimestre 2025.



Le bâtiment situé au 43 place Saint Pierre, dans lequel sont installés les sages-femmes et la pédiatre, a été livré en juillet. La création d'un 4^{ème} cabinet est à l'étude, il permettrait l'accueil d'un autre professionnel de santé.



Services municipaux

au service des enfants

L'encadrement des enfants tant sur le temps scolaire que périscolaire demeure pour les familles un des volets majeurs de l'action communale.

Quatre types de services sont directement concernés par ce domaine : le restaurant scolaire, le service des ATSEM à destination des maternelles sur le temps scolaire, la garderie et l'animation sportive et culturelle. Ce dernier service fera l'objet d'un article spécifique dans le prochain Fil du Sérentin.



RESTAURANT SCOLAIRE

« Bien manger à la cantine » suppose de mettre en œuvre des moyens conséquents en particulier au niveau humain. Quelques chiffres permettent de mieux comprendre ces propos :

Le budget consacré au restaurant scolaire avoisine les 247 000 € pour des recettes s'élevant à 146 000 €. Plus de 38 000 repas sont servis au cours de l'année scolaire soit une moyenne journalière de 273. Le coût de revient du repas atteint 6,44 € et le reste à charge pour la commune (déduction faite du tarif appliqué) est de 2,74 € le repas. La partie alimentaire représente 22 % du coût du repas l'essentiel étant constitué des frais d'encadrement des enfants. Le temps de travail annuel consacré au restaurant scolaire dépasse les 6 000 heures.



Beaucoup de collectivités ont fait le choix de s'appuyer sur des prestataires privés pour assurer la restauration scolaire. A Sérent, l'ensemble des tâches est effectuée en régie. Ce choix repose sur plusieurs fondements : avoir une plus grande souplesse, s'assurer de la qualité du service et en maîtriser le coût.

Deux agents sont en charge de la préparation du repas. Mme Fatima FABUREL responsable de la bonne marche du restaurant scolaire est chargée, en premier lieu, de faire le choix des menus en conciliant qualité culinaire, équilibre alimentaire et respect du cadre légal (en particulier la Loi EGalim). Accompagnée de M. Mathias MARTIN, ils préparent les repas en essayant de satisfaire le plus grand nombre tout en s'adaptant aux enfants nécessitant le respect de protocoles d'accueil individualisés (pour les problèmes d'allergies notamment). La préparation des assiettes et des tables est confiée à Vanessa RONCIN et Anita CHEFDOR (en alternance). M. Pascal MONNIER intervient pour le débarrassage des tables et la plonge.



Fatima FABUREL, Mathias MARTIN et Pascal MONNIER

Sur le temps de la pause méridienne le restaurant se transforme en « véritable fourmilière » puisqu'il s'agit d'accueillir près de 300 enfants sur un temps restreint. L'organisation du service s'appuie sur le principe « un groupe d'enfants - un adulte ». Ce dernier les accompagne de la sortie de l'école au restaurant scolaire et les ramène jusqu'à leur école respective. Ainsi, ce sont plus d'une dizaine de personnes qui interviennent pendant près d'une heure et demie entre 11 h 45 et 13 h 20. Parmi les intervenantes on compte les ATSEM, les agents d'entretien des locaux, des agents en CDD recrutés uniquement pour assumer cette mission, du personnel de l'ALESE et de l'ESAT. Chacun connaît exactement les tâches qu'il doit accomplir et les délais à respecter. C'est une organisation « millimétrée » mais qui est en perpétuelle mouvement puisqu'il faut toujours faire face à des modifications de dernière minute (variation du nombre d'enfants, absence d'un collègue...).



Nelly HAAS, Françoise MOULLEC, Anita CHEFDOR, Dorothée LAHURE et Vanessa RONCIN (manque sur la photo : Monique CALVES)

Le temps du repas est une période intense tant pour les enfants que pour les adultes. Les enfants ont souvent besoin de « se défouler » après la matinée d'école et les encadrants doivent s'occuper des enfants, les aider, les surveiller et gérer parfois les problèmes de comportement. La tâche n'est pas forcément simple et suppose une grande attention. Après le service, il reste un important ménage à effectuer et il convient de commencer à préparer la journée suivante.

GARDERIE



Nathalie MORICE

La garderie périscolaire représente un service indispensable pour les familles. Sous la houlette de Mme Nathalie MORICE, c'est un ensemble de quatre agents qui accueillent les enfants le matin de 7 h à 8 h 45 et le soir jusqu'à 18 h 30. Le nombre d'agents affectés au service est variable selon le niveau de fréquentation. De manière générale, cette fréquentation ne cesse de grandir au fil des ans, elle atteint en moyenne 43 enfants le matin et 57 enfants après l'école. Ce sont également 28 goûters qui sont distribués en moyenne après l'école. Le budget consacré à ce service s'élève à environ 40 000 €. La tarification mise en œuvre mais aussi les aides de la CAF et de la MSA permettent d'en limiter le coût annuel à environ 6 000 €.

Dans les locaux jouxtant la garderie se déroule en parallèle l'aide aux devoirs complètement assurée par des bénévoles.

Elus et agents sont mobilisés pour maintenir des services périscolaires de qualité. La tâche n'est pas toujours simple car les obligations et exigences sont nombreuses. Le souhait est d'être toujours à l'écoute pour pouvoir toujours les faire évoluer favorablement.

ATSEM

Les trois ATSEM, Mesdames Céline GEFFRAY, Audrey PÉDRONO et Annie-Laurence DEVOUASSOUX

interviennent dans les classes maternelles de l'école Albert Jacquard. Il ne s'agit pas seulement de surveiller les enfants pendant le temps scolaire, les ATSEM font partie intégrante de l'équipe pédagogique et participent pleinement à l'épanouissement des plus petits. Elles constituent un binôme avec leur professeur des écoles respectif. Outre ces fonctions pédagogiques, les ATSEM participent à l'entretien des locaux et donc aux services périscolaires.



Les ATSEM : Annie-Laurence DEVOUASSOUX, Céline GEFFRAY et Audrey PÉDRONO

Journées du patrimoine

Retour sur l'événement

La nouvelle édition des journées européennes du patrimoine à Sérent s'est tenue les 21 et 22 septembre. Plusieurs nouveautés ont été proposées et, si le mauvais temps a semblé freiner les visiteurs le samedi, cette édition fut riche de rencontres et de partage.

• Autour des chapelles

Entourées d'un écrin de verdure, 5 chapelles disséminées dans la campagne sérentaise, étaient exceptionnellement ouvertes. Les visiteurs pouvaient découvrir l'histoire de ces édifices et rencontrer des artistes qui exposaient pour l'occasion. La diversité des œuvres présentées et la disponibilité des artistes ont été appréciées. Des balades en calèche au départ de deux des chapelles ont aussi permis de découvrir le patrimoine de la campagne sérentaise.

Au total, près de 598 passages ont été comptabilisés, des visiteurs curieux qui venaient de Sérent mais aussi de communes alentours et de d'autres départements bretons (Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor...).



• L'inventaire participatif du patrimoine sur le territoire

Le samedi, le conseil de développement du Pays de Ploërmel et la Région Bretagne étaient présents pour présenter cette initiative commune autour de l'inventaire.



Photographies anciennes de villages sérentais

En 1969, le service de l'inventaire s'est rendu à Sérent pour photographier le patrimoine sérentais (maisons, fermes, chapelles...). L'endroit exact où ces photographies ont été prises n'est pas connu. Grâce aux Sérentais et aux Sérentaises, la Région a localisé certaines de ces photos. Quelques personnes ont même reconnu leur propre maison !



GLAD, un outil de collecte au service du patrimoine breton.

Sur ce même stand, la Région Bretagne a sensibilisé les habitants à l'inventaire du patrimoine. Initié par le ministre de la culture André Malraux et l'historien André Chastel en 1964. L'inventaire a pour but de recenser, d'étudier et de faire connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique.

GLAD

L'appli qui fait vivre le patrimoine des 4/5 de la Bretagne

Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

Depuis plusieurs années, le conseil de développement du Pays de Ploërmel et la Région Bretagne travaillent ensemble sur l'inventaire du patrimoine. Jusqu'à présent, les habitants étaient invités à recenser le patrimoine via des fiches papiers à compléter. En novembre 2023, la Région Bretagne, soutenue par l'Union Européenne, a lancé l'application GLAD. Elle s'adresse à tous, randonneur, habitant, visiteur de passage ou professionnel du patrimoine, passionné... Avec cette application, chacun peut enrichir, voire créer des fiches pour signaler des éléments du patrimoine qui ne sont pas encore répertoriés sur une carte interactive. On peut aussi consulter des fiches du patrimoine breton déjà recensé.

L'appli Glad est téléchargeable gratuitement sur un smartphone. On peut aussi retrouver les données, via un ordinateur à l'adresse glad.bretagne.bzh.

Pour poursuivre l'inventaire du patrimoine au Pays de Ploërmel, un chargé de mission patrimoine a été recruté avec le soutien de la Région Bretagne. Il sera un lien avec les personnes qui recensent bénévolement le patrimoine des 56 communes du Pays de Ploërmel comprenant les communautés de communes De l'Oust à Brocéliande Communauté et Ploërmel Communauté.

• Temps d'échange autour du Gallo

Depuis 2023, des habitants de Sérent et des alentours participent à un projet de collectage initié par la mairie de Sérent et réalisé par l'association Chubri. Les journées du patrimoine ont été l'occasion de présenter un premier aperçu des travaux de collectage, notamment autour des noms de lieux-dits mais aussi d'espèces naturelles. Un film est en cours de réalisation et sera projeté en 2025. Vous pourrez alors découvrir les coulisses de ce projet.

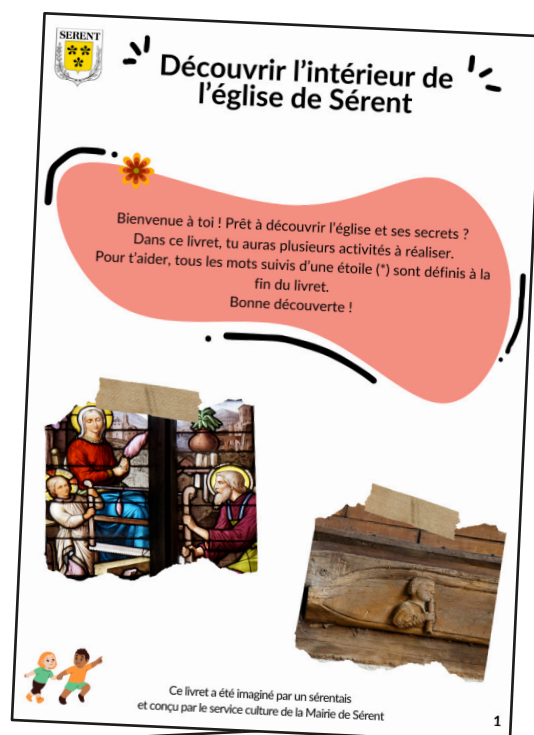
Cette action est possible grâce au soutien financier de la Région Bretagne, du Département du Morbihan et de la Conférence des financeurs du Morbihan dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie.



• Visites de l'église

Des habitants étaient présents à l'église pour renseigner les visiteurs, à la fois sur l'histoire mais aussi l'architecture de cet édifice. En amont, accompagné du service culturel de la mairie de Sérent, ils ont contribué à la rédaction de livrets à destination des familles. Ces livrets permettent, sous la forme de jeux, de visiter l'intérieur et l'extérieur de l'église.

Les livrets sont téléchargeables sur le site de la mairie www.serent.fr ou via ce QR Code.



Nous remercions chaleureusement les artistes, les habitants mobilisés autour des chapelles ou à la transmission du patrimoine de la commune, les bénévoles et les associations qui ont permis la réalisation de ces animations.

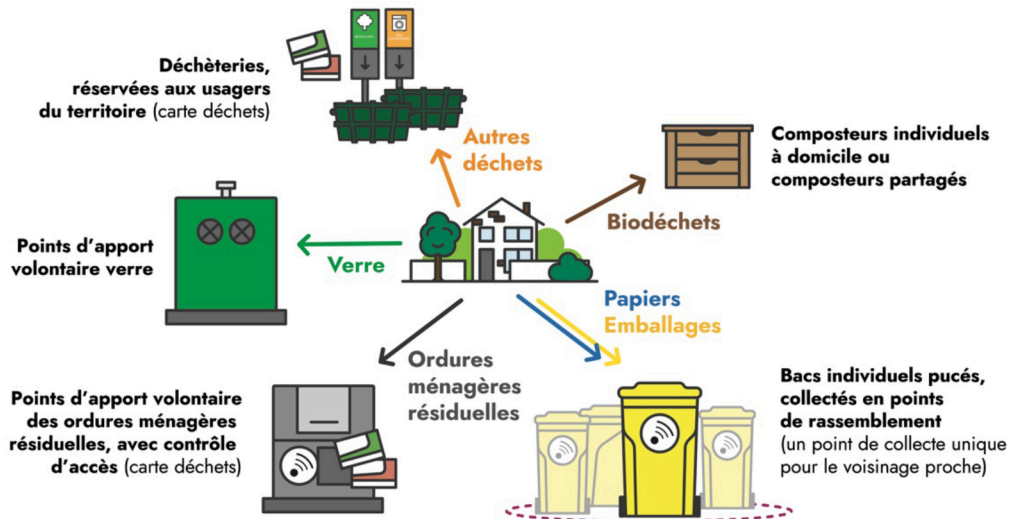
Les infos intercommunales



Une nouvelle gestion des déchets

Des dates importantes à retenir

Au-delà de l'urgence environnementale, de nombreuses obligations réglementaires comme le Grenelle de l'environnement, la loi de transition énergétique pour la croissance verte ou encore la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire obligent à réduire nos déchets et à optimiser le tri. Dans ce contexte, De l'Oust à Brocéliande communauté s'engage pour faire de la réduction des déchets une ambition majeure. Au programme : harmonisation de la collecte des déchets et mise en place de la tarification incitative.



De 2024 à 2025, l'harmonisation de la collecte des déchets va être mise en place sur les secteurs de Malestroit et de La Gacilly. Le secteur de Guer sera intégré à ce déploiement à la fin du contrat de prestation de collecte lancé par le Smictom Centre Ouest 35. Ce nouveau système de collecte des déchets va être déployé par zones et par étapes, en fonction des tournées actuelles des collectes. **Ainsi, les habitants de Sérent et Saint-Guyomard feront partie de la zone 3 qui sera équipée à partir de novembre 2024.** Le nouveau système de collecte devrait débuter en mars 2025. D'ici là, de nombreuses informations seront communiquées au fur et à mesure, et une réunion publique pour les habitants de chaque commune sera programmée avant le déploiement de la zone.

Ainsi, les habitants de Sérent sont conviés le mercredi 6 novembre à 18 h 30 à la salle des fêtes à la présentation du nouveau système de collecte, les collaborateurs du service déchets d'OBC seront présents afin de répondre à toutes les questions.

➡ Concrètement, **des points d'apports volontaires pour les ordures ménagères résiduelles**, équipés d'un contrôle d'accès, vont être installés sur tout le territoire. Ils s'ouvriront grâce à la carte déchets (la même que celle pour les déchèteries). Chaque habitant du territoire pourra y déposer ses sacs, d'un volume maximum de 50 litres.

➡ Pour les papiers et emballages, triés ensemble, **des bacs individuels jaunes pucés seront distribués pour chaque foyer**, soit un bac de 240 litres pour 3 personnes et moins, ou un bac de 360 litres pour quatre personnes et plus. Ils seront collectés tous les 15 jours sur des points de rassemblement, soit un point de collecte unique pour le voisinage proche (à moins de 100 m du lieu de résidence pour la grande majorité des foyers, pour les autres une solution au cas par cas sera apportée).



DISTRIBUTION POUR LES HABITANTS DE ZONE 3 SÉRENT

Vendredi 15 et Samedi 16 novembre de 9 h à 16 h

Services techniques municipaux,
Rue Barenton, lotissement Ker Eugène

Rencontrez les agents du service déchets pour en savoir plus sur la nouvelle collecte des déchets qui débutera sur votre commune en mars 2025.

Vous n'avez pas votre carte déchets ? Vous pourrez la faire sur place : n'oubliez pas votre justificatif de domicile et une pièce d'identité.

Si vous n'êtes pas disponible ce samedi, pas d'inquiétude, un agent viendra déposer votre bac jaune devant votre habitation ultérieurement.



RENSEIGNEMENTS
oust-broceliande.bzh
Service déchets 02 97 75 01 02
dechets@oust-broceliande.bzh
Appli OBC mobile



La carte déchets et le puçage des bacs individuels vont permettre à chacun de suivre sur internet, **via le portail usager Ecocito**, le nombre d'ouvertures de tambours pour le dépôt des ordures ménagères résiduelles, le nombre de levées du bac jaune et le nombre de passage en déchetterie et ainsi maîtriser sa production de déchets, soit sa facture. **Ce portail Ecocito permet également de demander l'échelonnement de sa facture en 5 fois pour 2025 et en 6 fois pour 2026. Pour que la demande soit prise en compte dès 2025, les usagers doivent avoir fait la démarche avant le 15 décembre 2024.**

<https://oust-broceliande.ecocito.com/>

En effet, en 2026, avec la «redevance services déchets», un système incitatif sera mis en place qui encouragera à diminuer le volume de nos poubelles. A notre échelle, à la maison, au travail, au jardin, dans sa cuisine, il est possible de contribuer concrètement à maîtriser ces hausses de coûts. Sur le principe plus transparent de « pollueur payeur » : l'usager est facturé en fonction de ce qu'il jette et trie.

➡ Point d'apport volontaire pour les biodéchets à Sérent

Le 16 octobre, De l'Oust à Broceliande communauté a installé un point d'apport volontaire pour les biodéchets à Sérent, rue des Tilleuls sur le parking de l'EHPAD.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le droit européen et la loi antigaspillage de 2020 généralisent le tri à la source des biodéchets pour les particuliers et les professionnels. Il existe deux grands types de biodéchets, d'un côté, les déchets de jardin tels que les tontes, les feuilles mortes..., qui peuvent être utilisés directement par les habitants pour le paillage ou sont collectés via les déchèteries. L'autre catégorie, spécifiquement ciblée dans cette nouvelle étape du tri des déchets comprend les déchets de cuisine et de table qui sont jetés dans la poubelle des ordures ménagères. Sur le territoire d'OBC, près des deux-tiers des foyers pratiquent déjà le compostage. Le territoire étant à dominante rurale, avec 91,4 % de maisons individuelles, les élus d'OBC ont priorisé l'incitation au compostage individuel. Par ailleurs, ils poursuivent l'installation de points d'apport volontaire des biodéchets pour les foyers n'ayant pas la possibilité de disposer d'un composteur individuel. Le point d'apport volontaire à Sérent a été installé le 16 octobre sur le parking de l'EHPAD, Rue des Tilleuls. Le service déchets espère pouvoir atteindre une diminution de 100 tonnes d'ordures ménagères en 2024.



Le point d'apport volontaire des biodéchets fonctionne sur un système de « caisse palette », ce qui assure une absence d'odeur et une propreté du PAV, la caisse collectée étant remplacée par une caisse propre chaque semaine.

➡ Vous allez utiliser le point d'apport volontaire pour les biodéchets, vous pouvez récupérer un bioseau.

Ces bioseaux sont distribués gratuitement aux foyers qui ne peuvent pas installer de composteurs (appartements ou maisons avec un petit espace extérieur). Ils facilitent le tri des biodéchets.

Distribution le **MARDI 29 OCTOBRE**
à la mairie - salle du conseil municipal
de 16 h 30 à 18 h 30.



➡ Vous souhaitez composter à votre domicile, vous pouvez récupérer votre composteur individuel.

Chaque foyer peut disposer gratuitement d'un composteur (80 cm² pour une hauteur de 1 m). Pour retirer son composteur, il est obligatoire de s'inscrire sur le site internet d'OBC (www.oust-broceliande.bzh, rubrique «environnement» puis «déchets» et «les biodéchets»).

➤ **CONTACT SERVICE DECHETS OBC :**
dechets@oust-broceliande.bzh
02 97 75 01 02

Les échos du Conseil Municipal

Compte-rendu

Séance du 25 septembre 2024



Membres en exercice : 23
Membres présents : 19
Votants : 20

Zone d'accélération des énergies renouvelables

Définition du zonage

Mmes Olivier et Sablé ont présenté ce point. Il a été précisé, en premier lieu, que la Loi n°232023-175 du 10 mars 2023 relative à la production d'énergies renouvelables vise à accélérer le développement des énergies renouvelables de manière à lutter contre le changement climatique et préserver la sécurité d'approvisionnement de la France en électricité. Les communes sont invitées à identifier les zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergie renouvelable. Ces zones sont définies par catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergie renouvelable. La zone d'accélération est l'illustration d'une volonté politique d'orienter préférentiellement les projets vers des espaces sans en exclure d'autres. Dans tous les cas, les projets doivent respecter le cadre réglementaire. Il a été en outre rappeler les dispositions qui ont été prises en matière de concertation en l'occurrence l'organisation d'une réunion publique le 24 juin 2024, la parution d'un article dans le Fil du Sérentin et la réalisation d'une enquête sur cette thématique.

Le conseil municipal a échangé sur la problématique de la compatibilité entre la pratique agricole et le développement des panneaux aux sols. Il n'apparaîtrait pas opportun que ces panneaux viennent compromettre l'activité agricole et il est regretté que la Chambre d'Agriculture ne se soit pas encore clairement exprimée sur la question. Sur cet aspect, le conseil municipal s'est positionné majoritairement (12 abstentions, 7 contres, 1 pour) pour ne pas retenir, à ce stade de la réflexion,

les projets mobilisant un important foncier agricole (panneaux aux sols) étant entendu que ce positionnement n'a pas pour objet de figer les initiatives privées.

En conséquence, le conseil municipal valide les zones susceptibles d'accueillir des installations de production d'énergies renouvelables suivantes :

- Les parkings qu'ils soient publics (parking EHPAD, salle des fêtes, ...) ou privés (grande surface commerciale, entreprises industrielles dès lors qu'ils atteignent la taille réglementaire de plus de 1500 m². Dans ce cadre, il peut être projeté la réalisation d'ombrières.
- Les toitures de plus de 500 m² (bâtiment de l'EHPAD, grands hangars privés). Possibilité d'installer des panneaux sur toiture.
- Les espaces fonciers susceptibles d'accueillir des panneaux aux sols qui ne génèrent pas de nuisances pour la production agricole ou le bien-être animal.

Indemnités de surveillance

Au titre de l'année scolaire 2023/2024

Le conseil décide de verser des indemnités de surveillance au bénéfice de l'OGEC de l'école Saint Joseph pour un montant de 1 383,14 €. Cette indemnité correspond au coût de la surveillance assumée par le personnel de l'école Saint Joseph pendant le temps de la pause méridienne.

Budget pôle de services

Décision Modificative

Afin de couvrir les dépenses d'investissement et d'intégrer les travaux effectués en régie dans les « nouveaux bâtiments » accueillant les professionnels de santé (pédiatre, sages-femmes), il est décidé de majorer les crédits à hauteur de 65 000 €.

Calvaire Sainte Suzanne

Restauration du calvaire

Afin de suivre les travaux et de couvrir la dépense de restauration du calvaire (17 910 € HT), il est décidé de :

- demander une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des bâtiments de France.
- de solliciter les aides de l'Etat et du Département.

Eglise et chapelles

Diagnostic

Au regard des dégradations constatées dans les édifices religieux, la commune va réaliser un diagnostic complet de l'église et des chapelles. Le coût de ces opérations (supérieur à 100 000 € HT) peut être pris en charge, pour l'essentiel, par les partenaires institutionnels. En conséquence, le conseil a décidé de solliciter les aides de l'Etat, de la Région et du Département.

Registres d'état civil

Numérisation

Le conseil sollicite l'aide du Département au titre de la valorisation du patrimoine, pour les opérations de numérisation d'archives publiques. Le coût de cette opération est estimé à environ 5 000 €.

Future zone artisanale

Dénomination

Le conseil décide de s'appuyer sur l'histoire du lieu pour dénommer la future zone artisanale. La « Zone des Fréchaix » retient majoritairement cette appellation.

Les infos diverses

Aidants.morbihan.fr

Un service pour les aidants

Si vous prenez soin d'un proche en raison de la maladie, de l'âge ou d'un handicap, vous êtes un aidant.

Pour vous guider parmi une multitude d'acteurs et de services, aidants.morbihan.fr est un service proposé par le Département du Morbihan, qui centralise les informations et les aides disponibles autour de vous.



RENDEZ-VOUS SUR
aidants.morbihan.fr



Création: Conseil département du Morbihan - Photos: Auteurs: Morbihan.fr - 01/10/2023



POUR TOUT SAVOIR SUR VOS DROITS, LES AIDES ET LES DISPOSITIFS DU DÉPARTEMENT

MORBIHAN.FR

LE HANDICAP	LA CULTURE
LA PERTE D'AUTONOMIE	LE SPORT
L'ENFANCE ET LA FAMILLE	L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS
L'INSERTION (RSA) ET L'EMPLOI	L'INVESTISSEMENT DES COMMUNES
L'ÉDUCATION	L'ENVIRONNEMENT
LES BOURSES JEUNES	LES ROUTES

**POUR
CONTACTER
VOS ÉLUS**
du canton
de Moréac

Rozenn GUÉGAN : rozenn.guegan@morbihan.fr
Stéphane HAMON : stephane.hamon@morbihan.fr
Collaboratrice: isabelle.chiocci@morbihan.fr
02 97 54 83 92

[departementdumorbihan](https://www.facebook.com/departementdumorbihan)

Clarpa

Cafés connectés à Sérent

Depuis le 9 septembre 2024, le CLARPA propose, en partenariat avec la communauté de communes de l'Oust à Brocéliande communauté et la mairie de Sérent, des Cafés connectés.

A chaque séance, nous abordons un thème en lien avec l'utilisation du numérique au quotidien. L'objectif est d'être plus à l'aise avec votre smartphone, tablette ou ordinateur. C'est également une occasion de découvrir de nouvelles fonctions, de partager vos trouvailles, vos questions...

La convivialité et l'entraide sont les bases de ces Cafés connectés. Chacun vient avec ses connaissances et les partagent autour d'un café.

Ils se déroulent le lundi tous les 15 jours, de 14 h à 16 h, à la Maison des Services, 6 rue Vautelin et Mariani (ancienne poste).

Ils s'adressent en priorité à des personnes de plus de 60 ans.
Pas besoin de s'inscrire, venez quand vous le souhaitez.

Ces ateliers sont gratuits car financés par la Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie (Fond provenant de la journée de solidarité, de l'ARS et de caisses de retraite).

Voici les thèmes des prochaines séances :

- **Lundi 21 octobre** : Vendre et acheter d'occasion (Le Bon Coin...)
- **Lundi 4 novembre** : Envoyer et recevoir un mail
- **Lundi 18 novembre** : Utiliser l'agenda sur le téléphone
- **Lundi 2 décembre** : Découvrir le site internet de sa commune
- **Lundi 16 décembre** : Envoyer une carte virtuelle pour les fêtes.

Pour améliorer l'accompagnement des participants aux Cafés connectés et envisager la poursuite de ces séances après juin 2025, nous sommes à la recherche de bénévoles.

Si vous êtes à l'aise avec le numérique et que vous avez envie de partager vos connaissances, vous êtes les bienvenu(e)s.

Renseignements auprès de Carole DANIEL, Animatrice des Cafés connectés - CLARPA : 02 97 54 12 64



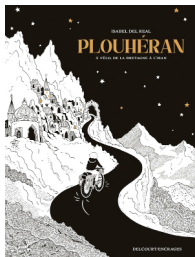
L'actualité de la médiathèque

Nouveautés

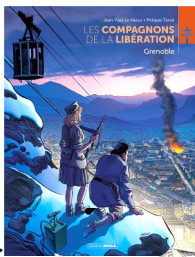
Dans les rayons

↳ Au rayon bandes-dessinées

La bande-dessinée **Plouheran À vélo, de la Bretagne à l'Iran** retrace le voyage entrepris par Isabel Del Real alors âgée de 20 ans, un courageux périple à vélo. Partie de sa Bretagne natale, elle a parcouru l'Europe et le Moyen-Orient pour arriver à Téhéran. Son chemin est rempli de belles rencontres qu'elle raconte avec tendresse, d'expériences incroyables et de quelques belles frayeurs. Un roman graphique, tout en noir et blanc, vibrant, une aventure humaine merveilleuse.



La série **Les Compagnons de la Libération** de Philippe Tarral et de Jean-Yves Le Naour s'enrichit de cinq nouveaux tomes.



↳ Au rayon des romans pour adultes

Dans son nouvel opus **Les âmes féroces**, Marie Vingtras manie avec brio les codes du roman noir à l'américaine. Tout part d'un meurtre dont on remonte le fil raconté en 4 saisons par 4 narrateurs au sein d'une bourgade américaine jusque-là sans histoire mais qui recèle de jalousies, d'intolérance et de préjugés.



Avec **Le Rossignol** d'Anne-Gaëlle Huon, destination la Baie de Somme, territoire où les courants aériens amènent de nombreux oiseaux migrateurs. Ce roman nous entraîne dans ce pays où l'on apprend très jeune à siffler pour imiter les cris et chants d'oiseaux et nous plonge dans l'univers de l'enfance, avec ses illusions et ses désillusions.



ANAËLLE
JONAH

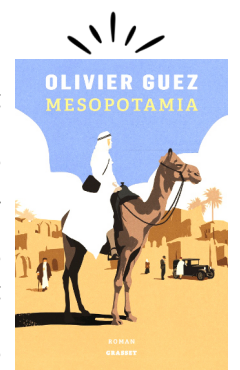
Danse avec
tes chaînes

RENTRÉE LITTÉRAIRE
ANAËLLE
JONAH

PAYARD

Le très beau roman **Danse avec tes chaînes** d'Anaëlle Jonah raconte la tragique histoire des « enfants de la Creuse ». De 1962 à 1982, des milliers d'enfants réunionnais ont été pris à leur famille biologique pour repeupler nos campagnes désertées. Un roman aussi dur que bouleversant sur ces enfants déracinés et très souvent exploités.

On connaît bien Lawrence d'Arabie mais beaucoup moins Gerturde Bell qui pourtant n'a rien à lui envier. **Mesopotamia** est un roman historique autour de la création de l'Iraq et de la gestion diplomatique de la Mésopotamie durant la 1^{ère} guerre mondiale, mais surtout une mise en lumière de cette femme, effacée de l'histoire et pourtant incontournable. Aventurière, archéologue, espionne, parlant l'arabe et le persan, elle fut la première femme puissante de l'Empire britannique, mais aussi une héroïne tragique.



↳ Au rayon jeunesse et adolescent

Écoute la baleine chanter, le roman d'Élodie Chan est riche de rebondissements. Alors que Frida la mouette s'apprête à déjeuner, elle remarque une agitation inhabituelle dans le port. Une petite baleine a perdu sa maman et se retrouve affamée, coincée entre les bateaux ! Il faut la sauver, elle doit rentrer chez elle. Mais comment faire ? La baleine ne comprend pas les oiseaux et un gang des chats sauvages attend qu'elle s'échoue pour la dévorer. Mais Frida est prête à tout essayer...



Pour les 13 ans et +, découvrez le roman fantaisie et drôle de Julia Thévenot, **Mille Pertuis, La sorcière sans nombril**. Ortie, 15 ans est une sorcière qui ne se plie pas facilement aux règles de son clan. L'auteur nous dévoile son parcours depuis ses 5 ans, ses choix et sa puissance. Entourée de ses sœurs aux caractères bien trempés, d'une mère qui a bien trop de chats et d'une tante aimante et excentrique, il n'est pas facile pour Ortie de comprendre leur monde, ses secrets et de maîtriser sa magie.

Animations

par le réseau de bibliothèques

Découvrez le programme complet des animations proposées par le réseau de bibliothèques sur le site internet via le QR code.



Et pour ne rien rater, abonnez-vous à notre infolettre !

Nouveauté Club de lecture : Venez partager vos coups de cœur lors d'un moment convivial à la bibliothèque de Lizio. Ouvert à tous, même si vous n'êtes pas adhérent de la bibliothèque.
Judi 25 octobre à 18 h à la bibliothèque de Lizio.

Mois du film documentaire

Tous les ans, le mois du Doc est proposé sur toute la France en novembre. Cette année, ce sera la 25^{ème} édition de cet événement invitant à la découverte et à la rencontre, coordonné, pour le Morbihan, par Cinécran.

A Sérent, le documentaire sélectionné est « Un jeu à soi » : réalisé par Julia Martinez Heimann et Natalia Laclau. France et Argentine, 2023.

Résumé : A Bueno Aires, Lorena, Juliana, Luci jouent au foot. Leurs destins se croisent aussi dans les grandes mobilisations féministes. Juliana sera-t-elle la 1^{ère} coach rémunérée pour entraîner une équipe féminine ? Lorena continuera-t-elle avec la sélection pour la Coupe du Monde ?

Projection suivie d'un échange en présence de Geneviève Houssay, gérante de la société C-P Productions qui a produit le film et de la section féminine de la Sérentaise Football.

En partenariat et en présence des Passeurs d'Images et de Sons.

C-P PRODUCTIONS ET ASOCIACIÓN ACÁ
PRÉSENTENT

UN JEU À SOI

UN FILM DE JULIA MARTINEZ HEIMANN ET NATALIA LACLAU

Infos pratiques :
Vendredi 15 novembre à 20 h
Salle des fêtes
Soirée gratuite, ouverte à tous.

UN JEU À SOI / PRODUIT PAR ANNIE GONZÁLEZ ET C-P PRODUCTIONS - ASOCIACIÓN ACÁ / RÉALISATION JULIA MARTINEZ HEIMANN ET NATALIA LACLAU
SCÉNARIO JOSEFINA ITUZZ - ANA LÍA FERNÁNDEZ FUNKS - ANARÍS BUBOIS - JULIA MARTINEZ HEIMANN / DIRECTION DE LA PHOTOGRAPHIE JOSÉ MARÍA PIÑO GÓMEZ (AOP) - CELESTE BOJAS MORA
SON OMAR MUSTAFA - IMAGE CHINA GIMÉNEZ DIVON - CARO ROLANDI / MUSIQUE ORIGINALE INÉS COPERTINO / MONTAGE ÉCLINE KÉLÉPKIS - CLAUDE BENEY
MONTAGE SON ET MIXAGE CLÉMENT CHAUVELLE / ÉTALONNAGE ERIC SALLERON / DESIGN GRAPHIQUE NATALIA LACLAU

INCAA
Argentina
POMA
Mecenazgo
Buenos Aires
CINÉCRAN
aca

Appel à contribution :
participez à la création
de boîtes à livres

Une boîte à livres est présente à la boulangerie et, forte de son succès, d'autres boîtes devraient s'installer sur la commune. Nous lançons un appel à bénévoles équipés d'outils pour leur fabrication et nous recherchons des chutes de bois.

Un premier atelier est prévu le mercredi 23 octobre de 14 h à 17 h à l'atelier des services techniques.

Sur inscription :
animation@serent.fr
ou 02 97 75 93 57



**PARTICIPEZ À LA CRÉATION DE
BOÎTES À LIVRES**

**MERCREDI 23 OCTOBRE
DE 14 H À 17 H
ATELIERS MUNICIPAUX - SÉRENT**

RECHERCHE :

- Bénévoles bricoleurs ou non
- Des outils
- Du bois ou autres matériaux résistants

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

animation@serent.fr | 02.97.75.93.57



Fermetures exceptionnelles
pendant les fêtes de fin d'année
- mardi 24 décembre
- mardi 31 décembre



Contact

02 97 75 97 14

Mail : mediatheque@serent.fr



La vie des Associations

Atelier d'anglais

Reprise des cours & conversations

Cette année encore l'atelier d'anglais accueillera les courageux étudiants voulant améliorer ou ne pas oublier la langue indispensable de nos jours pour nous et pour aider nos enfants.

Les cours et conversations ont repris le mardi 27 septembre et ont lieu tous les mardis à 10 h 30 à la maison de la commune.

Il nous reste quelques places, alors n'hésitez pas à vous renseigner.

Martine Lacave

Pour les contacter
06 18 04 94 16



Dan Ar Koz

Invitation au marché de Noël

L'association Dan Ar Koz vous invite au **marché de Noël de la résidence Les Deux Roches le dimanche 8 décembre de 10 h à 18 h.**



Club des Tilleuls

Des rendez-vous à noter !

SÉRENT Club des Tilleuls

Avec joie et bonne humeur le club a repris ses activités début septembre :

- les rendez-vous du jeudi de 14 h à 17 h 30 (belote, rami, scrabble et divers jeux de société)
- la marche, les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois, à allure modérée pour un parcours de 5 à 6 kms. Départ à 14 h de la maison de la commune avec co-voiturage prévu en fonction de la destination.

Voici quelques dates à retenir :

- **Mardi 12 novembre 2024 : Sortie "Une journée pas comme les autres"** organisée par les voyages Roger. La journée commencera par un spectacle à la salle des fêtes de Mauron en compagnie de "Jean Piépié" suivi d'un déjeuner dansant à la salle des fêtes de Josselin. Les fiches détaillées du programme de la journée ont été distribuées aux adhérents.

Prix :

- adhérent : 70 €
- non-adhérent 78 €.

Inscription auprès de Madame Rolande LE MOINE 06 77 81 83 08 date limite d'inscription au plus tard le mardi 30 octobre 2024.

- **Dimanche 15 décembre 2024 : Repas de Noël** au Relais du Maquis à Saint-Marcel à 12 h 30.

Inscription auprès de Madame Rolande LE MOINE 06 77 81 83 08 date limite d'inscription au plus tard le vendredi 29 novembre 2024.

- **Mardi 7 janvier 2025 : Assemblée Générale du club** à 14 h à la salle des fêtes de Sérent. Nouvelles inscriptions ou renouvellement des cotisations suivies de la traditionnelle galette des rois.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements, l'équipe du conseil d'administration est à votre écoute.

Amicalement et à bientôt

Le conseil d'administration et Nicole Martinet

Pour les contacter
06 47 50 41 57



L'entente Sérent / Le Roc a vécu une saison 2023-2024 inoubliable, marquée par de nombreux événements et exploits sportifs. Avec une énergie renouvelée et des initiatives innovantes, le club a su rassembler joueurs et supporters autour d'un projet sportif enthousiasmant.

Une saison pleine de nouveautés et de succès

L'un des moments forts de cette saison a été l'organisation d'un tournoi mixte, réunissant pas moins de douze équipes. Cette compétition, ouverte à tous et favorisant la mixité sur le terrain, a rencontré un franc succès et contribué à renforcer l'esprit convivial et familial du club.

Les plus jeunes basketteurs ont également eu leur moment de gloire avec un mini-tournoi dédié aux catégories U9 et U11. Cet événement a fait le bonheur des enfants, qui ont pu s'exprimer sur le terrain dans une ambiance ludique et bienveillante, sous le regard fier de leurs parents et entraîneurs.

Les résultats sportifs ont également été au rendez-vous, avec notamment la superbe performance de l'équipe U13 mixte, qui est devenue championne départementale. Un véritable accomplissement pour cette jeune équipe, qui a démontré son talent tout au long de la saison.

Les seniors féminines ne sont pas en reste celles qui ont terminé 1^{ère} de leur championnat, ont doublé l'exploit puisqu'elles ont décroché le titre de championnes départementales FSCF, à Saint-Vincent-sur-Oust. Une victoire qui vient couronner leurs efforts et leur détermination.

Des perspectives prometteuses pour la saison 2024-2025

Alors que la nouvelle saison 2024-2025 débute, le club continue sur sa lancée avec des nouveautés importantes. La Sérentaise Basket franchit un cap en rejoignant officiellement la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB), un pas significatif qui permettra au club de se structurer davantage et de participer à des compétitions d'un niveau supérieur.

Par ailleurs, le club innove en créant un créneau de micro-basket le mardi soir, destiné aux enfants nés en 2018 et 2019. Cette initiative vise à initier les tout-petits aux plaisirs du basket dans un cadre adapté et sécurisé, et à développer une nouvelle génération de jeunes basketteurs.

Autre nouveauté : La création d'une équipe loisir masculine, avec un entraînement prévu chaque lundi soir. Cette équipe s'adresse à ceux qui souhaitent pratiquer le basket de manière détendue, sans pression de la compétition, tout en partageant leur passion pour ce sport.

Avec ces nouveaux projets et l'atteinte symbolique des dix équipes au sein de l'entente, la Sérentaise Basket se positionne comme un club dynamique et en pleine croissance. La saison à venir s'annonce riche en défis et en succès, avec toujours la même ambition : faire vibrer ses supporters et promouvoir les valeurs de convivialité, d'effort et de plaisir sur les terrains de basket.

La Sérentaise Basket, un club qui ne cesse de grandir et de se réinventer, pour le plus grand bonheur de tous ses membres et partenaires.

Merci à L'objectif de Matthieu de mettre en lumière nos équipes.

Qi Gong

Dix ans avec vous ! Dix années que nous vous proposons des pratiques de Qi Gong, cette discipline chinoise ancestrale, des pratiques d'automassages et de méditation au service de votre bien-être et de votre santé.

Les cours ont repris depuis le 16 septembre sur les communes de Sérent, Malestroit, Ploërmel et Guégon. **A Sérent ce sont trois cours qui vous sont proposés : lundi de 9 h à 10 h 30, jeudi de 19 h 30 à 21 h et la nouveauté de cette année le vendredi de 10 h à 11 h 30 à la salle de danse du pôle animation.** Le premier cours d'essai est offert, venez découvrir !

Ouverts à tout public **les ateliers du samedi au dojo** du complexe sportif de Sérent **les samedis 9 novembre, 11 janvier, 1^{er} février (avec le nouvel an asiatique) et 8 mars** : pratique de Qi Gong et découvertes (voyages sonores, acupuncture, herboristerie, géobiologie...).

Un événement exceptionnel : Un stage de deux jours sur la découverte et la pratique d'un enchaînement de Qi Gong, animé par Madame Wang Yanli, experte chinoise en Qi Gong les 5 et 6 avril.



Pour les contacter
06 09 31 08 02
www.equilibres.fr
contact@equilibres.fr
Facebook EQilibres

Rugby Club Brocéliande Oust

Un début de saison 2024-2025 prometteur



Le Rugby Club Brocéliande Oust (RCBO) a lancé la saison 2024-2025 de manière festive, avec un premier rendez-vous convivial le 31 août : le repas des bénévoles. Ce moment de partage a permis de remercier tous ceux qui s'investissent au quotidien pour le club et d'accueillir les nouveaux venus.

L'école de rugby a repris ses activités dès le 4 septembre, accueillant avec enthousiasme les jeunes sportifs en herbe.

Les cadets (U16) ont disputé leur premier match de championnat à domicile le 21 septembre, témoignant déjà d'un bel esprit d'équipe et de motivation pour cette nouvelle saison, suivis par les juniors (U18) le 28 septembre.

Côté senior, après un match amical le 31 août pour se remettre dans le bain, l'équipe a débuté le championnat le 22 septembre à Lannion.

Le 16 octobre, le club a eu l'honneur d'accueillir une étape du Breizh Rugby Tour. Les enfants de l'école de rugby ont eu la chance de rencontrer et d'échanger avec les joueurs du Rugby Club Vannetais (RCV), un moment inoubliable pour eux. En parallèle, la société SBV a animé une table ronde autour de la filière volaille bretonne, soulignant le lien entre sport et économie locale.

Le 19 octobre, le RCBO a organisé le Tournoi Benjamin Cardin, un tournoi de rugby à 5 sans contact. Cet événement a non seulement rassemblé les amateurs de rugby, mais les bénéfices ont été reversés au profit d'Octobre Rose, une initiative en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

Mettre en lumière les bénévoles : Une initiative solidaire du RCBO

Le 5 décembre, à l'occasion de la journée mondiale des bénévoles, le Rugby Club Brocéliande Oust met à l'honneur ceux qui jouent un rôle fondamental dans la vie associative. C'est dans cet esprit que le club organise, **le 7 décembre après-midi, un "Café Gourmand"** à destination des personnes retraitées et en situation de handicap des alentours.

Cette initiative vise à intégrer ces citoyens à la vie du club par le biais du bénévolat. L'objectif est double : briser l'isolement et permettre à ces personnes de partager leurs compétences et savoir-faire, tout en répondant aux besoins du club sur des tâches simples et accessibles, ne nécessitant aucune aptitude physique ou sportive particulière. Le RCBO souhaite ainsi renforcer les liens intergénérationnels et ouvrir ses portes à tous.

Une nouvelle équipe dirigeante au RCBO : Une nouvelle page s'écrit

Depuis le 8 juin 2024, le Rugby Club Brocéliande Oust est dirigé par une équipe renouvelée et dynamique. Le club est désormais co-présidé par M. Francis Jeffroy, responsable de la partie sportive (rcbo.sportif@gmail.com), et M. Nicolas Jan, en charge de la vie du club (nicumjan56@gmail.com). Mme Léonore Seillon complète cette équipe en prenant en charge la gestion administrative du club (rcbo.rugby@gmail.com).

Cette nouvelle direction promet de poursuivre les actions en faveur du développement du rugby local tout en renforçant les liens avec la communauté. Les membres du RCBO se tiennent à votre disposition pour toutes questions ou pour toute personne souhaitant s'impliquer dans la vie du club.

Le Rugby Club Brocéliande Oust débute sa nouvelle saison sous les meilleurs auspices, alliant performances sportives et initiatives solidaires. N'hésitez pas à rejoindre l'aventure !



Sérentaise Foulées VTT

Rentrée de l'école d'athlétisme

Les bonnes raisons pour inscrire votre enfant à l'athlé

La Sérentaise Athlétisme, section de la Sérentaise foulées VTT marche, affiliée à la Fédération Française d'Athlétisme (FFA), vous propose des séances régulières d'entraînement en Athlétisme/Running.



L'athlétisme, Un sport pour tous les goûts

Un sport, une multitude de disciplines. Contrairement à d'autres sports qui se concentrent sur une seule activité, l'athlétisme, accessible dès 6 ans, offre à chaque enfant l'opportunité de découvrir et de s'exprimer dans plusieurs domaines grâce à la diversité des pratiques proposées. Courir, sauter, lancer, marcher : il y en a pour tous les goûts pour trouver sa voie et s'épanouir à travers des exercices variés et ludiques, quels que soient son gabarit, ses capacités et ses envies.

Sport complet par excellence, l'athlétisme contribue à améliorer la motricité et la coordination des enfants en développant leur agilité, leur vitesse et leur force, en leur apprenant à maîtriser leur équilibre, ou encore en sollicitant leur coordination et leur précision.

Il n'y a pas d'âge pour nous rejoindre, si vous êtes attiré par le running, profitez d'une structure spécialisée et qualifiée avec de nombreux avantages à la clé : vie de groupe, conseil, suivi, évaluation, motivation, émulation...

Pour les contacter

06 01 71 81 07

serentaise.athle@gmail.com

Amicale des pêcheurs

Une belle saison qui s'est achevée

Atelier pêche

Le 6 juillet, un atelier pêche était organisé aux abords de l'étang, où des professeurs de talent ont pu expliquer à une quinzaine de participants les différentes techniques de montage de ligne, de fabrication de mouches et plein d'autres trucs et astuces. De nouvelles sessions sont prévues.



Un montage de ligne expliqué par Stéphane TANGUY

Concours de pêche

C'est par une magnifique journée ensoleillée que le concours de pêche organisé le 21 juillet au plan d'eau communal a rassemblé 85 participants dont 27 jeunes âgés de 6 à 15 ans. Pas moins de 272 poissons ont été sortis de l'étang pour un poids total de 90 Kg.

Une mise à l'eau de 200 Kg de truites avait eu lieu la veille. Cette journée a une nouvelle fois été l'occasion de montrer le dynamisme d'une équipe bien rodée et la volonté du président à faire de belles choses.

La saison 2024 étant achevée, nous tenons à remercier, tous nos adhérents, nos dépositaires de cartes et nos partenaires.



Les gagnants du concours avec une partie des organisateurs

Joyeux anniversaire !

Notre association va souffler ses 35 bougies en 2025 et nous souhaitons organiser une journée spéciale pour fêter cet événement. Nous sommes à la recherche d'archives et de témoignages liés à l'histoire de l'amicale.

Merci de contacter Daniel MAUGAN au 06 30 21 66 06.

Le président,
Pascal PETRIE

Salon du bien-être à Sérent

Une journée pour prendre soin de soi

L'association Ser'en Action avec Mélanie Spindler, praticienne en ostéopathie Méthode Poyet, Sabine Sebban-Content, naturopathe et Séverine Le Nocher, sophrologue, vous proposent une journée dédiée au bien-être le dimanche 10 novembre prochain, de 10 h à 18 h, à la salle des fêtes de Sérent.

Ce salon mettra en lumière diverses approches pour améliorer votre santé, votre équilibre personnel et sera l'occasion idéale de rencontrer des professionnels passionnés, d'assister à des conférences enrichissantes et de participer à des ateliers pratiques.

Une communication via la presse locale est prévue fin octobre - début novembre pour détailler le programme de cette journée. Vous pouvez aussi suivre l'actualité via la page internet qui sera alimentée au fur et à mesure : <https://salon-du-bien-etre-serent-9.webnode.fr>.

Que vous soyez novice ou initié aux pratiques de bien-être, vous trouverez certainement des réponses à vos questions et des outils pour améliorer votre quotidien.

Rendez-vous le 10 novembre à Sérent pour une journée placée sous le signe de la détente, de l'apprentissage et du partage !

Salon du Bien-Être

Salle des fêtes de Sérent
10 novembre 2024 - 10h-18h

Entrée GRATUITE

- Expositants
- Conférences
- Ateliers découverte

Informations et programme : <https://salon-du-bien-etre-serent-9.webnode.fr>

Organisé par l'association Ser'En Action

Calendrier des fêtes

D'octobre 2024 à janvier 2025



Lundi 21 octobre	Café connecté CCAS	14 h à 16 h Maison des services
Mercredi 23 octobre	Atelier bricolage de boîtes à livres Médiathèque & bénévoles	14 h à 17 h Ateliers municipaux
Mercredi 30 octobre	Après-midi jeux de société ludique Médiathèque & Service animation	14 h à 18 h Maison de la commune
Dimanche 3 novembre	Loto Halloween Pirouet'Jazz	10 h Salle des fêtes
Vendredi 8 novembre	Assemblée générale Sérentaise Foulées VTT Marche	17 h Maison de la commune
Dimanche 10 novembre	Salon du bien-être Ser'en Action	Journée Salle des fêtes
Lundi 11 novembre	Repas du CCAS CCAS	12 h Salle des fêtes
Vendredi 15 novembre	Assemblée générale AS Pétanques	19 h Maison de la commune
Vendredi 15 novembre	Mois du Documentaire Médiathèque & Les Passeurs d'Images et de Sons	20 h 30 Salle des fêtes
Samedi 23 novembre	Repas Boeuf Bourguignon Club des Supporters	19 h Salle des fêtes
Vendredi 29 novembre	Cérémonie des nouveaux arrivants Mairie	19 h 30 Salle des fêtes
Samedi 30 novembre	Téléthon - Balade aux lampions Mairie & associations	Après-midi & soirée Bourg de Sérent
Vendredi 6 décembre	Marché de Noël de l'école A. Jacquard Amicale Laïque	Ecole Albert Jacquard
Dimanche 8 décembre	Marché de Noël Ser'en Action	10 h à 18 h Bourg de Sérent
Dimanche 8 décembre	Marché de Noël Dan Ar Koz	10 h à 18 h Résidence Les Deux Roches
Vendredi 13 décembre	Arbre de Noël de l'école Saint Joseph Ecole Saint Joseph	18 h Salle des fêtes
Samedi 14 décembre	Concert "Noëls Français et Celtiques du 18^{ème} siècle" Ecole de musique intercommunale	18 h Eglise de Sérent
Samedi 21 décembre	Après-midi jeux de société ludiques Médiathèque & Service animation	14 h à 18 h Maison de la commune
Samedi 11 janvier	Voeux du Maire Mairie	11 h Salle des fêtes
Mardi 7 janvier	Assemblée générale Club des Tilleuls	Salle des fêtes
Vendredi 17 janvier	Assemblée générale Comité des fêtes	Salle des fêtes
Samedi 18 janvier	Galette des rois du foot Sérentaise Football	Maison de la commune
Dimanche 19 janvier	Ecoute documentaire sonore Plum'Fm	15 h 30 Auditorium de l'Escale culturelle (si ouvert)
Samedi 25 janvier	Interclub de judo Judo Club	Journée Salle des fêtes

La rubrique du patrimoine

Chapelle Sainte Suzanne

Une chapelle classée aux monuments historiques

Située au village de Tréviét, la chapelle Sainte Suzanne fut construite au début du XVI^{ème} par les seigneurs de Tromeur. Elle se compose d'une nef unique terminée par un chœur à trois pans. A l'extérieur les pignons se terminent par des gargouilles en forme d'animaux.



L'intérieur est dallé de schiste et couvert d'une belle charpente. On retrouve sur une des sablières de la charpente les armoiries de la famille de Sérent, mal lisibles : d'or, à trois quintefeuilles de sable.

Chaque pignon s'orne d'une baie. La baie centrale a la forme d'une fleur de lys qui rappelle l'union de la Bretagne à la France scellée par l'édit d'union le 13 août 1532. Les baies accueillent des vitraux en partie du XVI^{ème} siècle qui ont été restaurés en 1978.

Les murs du chœur sont nus sauf au sud où le blason des seigneurs de Tromeur orne une niche. Sur les murs de la nef, le recteur de Sérent a découvert en 1837 des peintures murales qui ont été restaurés en 2012. Si le sujet général reste mystérieux, on y voit des chevaliers, des pèlerins...



On trouve également dans la chapelle plusieurs statues du XVI^{ème} siècle :

- Une très belle statue de *Sainte Anne Trinitaire* se composant de trois personnages dont la taille varie pour exprimer les différentes générations. La plus grande (donc la plus âgée), représente Sainte Anne qui tient un livre dans la main droite. Le livre est un attribut classique de Sainte Anne la première éducatrice de la Vierge. Mais si, d'habitude, le livre est ouvert, ici il est fermé montrant ainsi que l'Ancien Testament laisse place au Nouveau Testament visible dans les personnes de la Vierge Marie et de Jésus. A côté, debout, la vierge plus petite et couronnée, tient dans ses bras Jésus avec le globe terrestre et faisant un geste de bénédiction.



- Une statue de *Sainte Suzanne de Rome* la patronne de la chapelle. Elle fut décapitée pour avoir refusé de se marier à un neveu de l'empereur Dioclétien en 295 en avouant qu'elle est chrétienne. Elle n'a aucun attribut si bien qu'on a écrit son nom sur un phylactère. La coiffure de la sainte est particulièrement soignée !



- *Saint Yves* est représenté en juge avec son bonnet carré, un parchemin dans la main droite et de la gauche tenant un livre (la loi) et une bourse qu'il va distribuer aux pauvres.



- *Sainte Marguerite d'Antioche*, très populaire au XVI^{ème} siècle, est représentée sortant du flan du dragon qui l'a avalée. Le dragon représente le mal dont Sainte Marguerite est victorieuse grâce à la croix du Christ qu'elle teint à la main. Le dragon a un nœud à la queue qui le fait hurler de douleur ! Plus tard Sainte Marguerite fut décapitée vers 305.

- La dernière statue est plus tardive sans doute du XVII^{ème} et œuvre d'un sculpteur local. Elle tient un flacon de parfum à la main. On pourrait l'assimiler à Sainte Marie Madeleine. Cependant, cette dernière est toujours très richement vêtue avec une chevelure très abondante, alors que celle-ci l'est très modestement.

La chapelle est ceinte d'un enclos contenant un très grand calvaire, composé d'un autel de plein air surmonté d'une grande croix et de quatre colonnes surmontées de boules. Original, il est représenté dans la cartouche supérieure du vitrail de Sainte Suzanne dans l'église de Sérent avec les donateurs, propriétaires de Tromeur au XIX^{ème} siècle.



Cet article a été rédigé par Madame Rivière de Précourt que nous remercions.

La vie des écoles

Ecole Albert Jacquard

Du nouveau dans l'équipe enseignante

Pour cette nouvelle année scolaire, les élèves sont répartis en six classes et une partie de l'équipe enseignante a été renouvelée :

- Classe de TPS/PS/MS : Mathieu VIGNAIS (Directeur) et Claire BREAUD
- Classe de TPS/ PS/ MS : Alexia BILLECOQ et Céline LE MELLEC
- Classe de GS/CP : Julie LE BRAS LOYER
- Classe de CP/CE1 : Sylvie KERAVAL et Manon LE BON
- Classe de CE2/CM1 : Joëlle LE LAN et Céline LE MELLEC
- Classe de CM1/CM2 : Isabelle HAMERY



De gauche à droite : Mathieu VIGNAIS, Joëlle LE LAN, Julie LE BRAS LOYER, Manon LE BON et Céline LE MELLEC

Ramassage des pommes

Les enfants des classes de GS-CP et CE2-CM1 ont participé le vendredi 20 septembre au ramassage des pommes au verger de la commune situé à La Ville Gros. Cette collecte, à l'initiative de l'Amicale Laique, permet d'associer les enfants à l'action "Vente de jus de pommes" menée par l'association des parents d'élèves.



Contact

- 11 Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 26 99 50

ÉCOLE
PUBLIQUE
Albert
JACQUARD



Quelques projets pour l'année scolaire

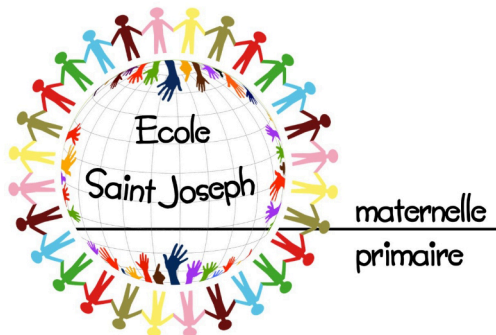
Durant cette année scolaire, l'ensemble des classes participera au dispositif Cinécole (3 séances de cinéma) et à deux prix littéraires (les Incorruptibles et le prix des Korrigans).



Comme tous les ans, les élèves bénéficieront également d'une séance hebdomadaire de sport avec l'intervenant sportif de la commune, William Hamon.



Les classes de CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2 seront initiées aux échecs avec l'intervention de Lionel CHENEAU, président du club d'échecs de Saint Guyomard/ Malestroit, pendant une dizaine de séances. Un des nombreux objectifs de ces interventions sera de présenter une équipe au championnat scolaire au mois de janvier à Ploërmel.



Ecole Saint Joseph

Sorties scolaires



En fin d'année scolaire 2023-2024, les élèves de CM1-CM2 sont partis en voyage scolaire en Auvergne pendant une semaine. Au programme, ils ont découvert l'environnement montagnard avec des randonnées au cœur du Puy de Sancy après une montée à bord du téléphérique, une visite au musée de la Toinette, au château de Murol, une journée au parc Vulcania... Un voyage plein de souvenirs...

Les élèves de cycle 1 et 2 ont fini l'année par une sortie aux jardins de Brocéliande à la découverte de jardins sensoriels et plein d'activités ludiques sur le thème de l'environnement.

Kermesse de l'école

Le 15 juin dernier, a eu lieu la fête de l'école. Des chansons, des danses et plein d'animations ont permis aux petits comme aux grands de se retrouver en toute convivialité. La nouveauté, cette année a été le petit train qui a effectué plus de 50 tours aux abords de l'école pour la plus grande joie des participants.



Contact

● 1 Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 75 95 65



La rentrée à l'école Saint-Joseph 2024

Le 2 septembre dernier, l'école a accueilli 179 élèves. Une huitième classe a vu le jour et nous accueillons deux nouvelles enseignantes. Jessie Monnerais complètera le mi-temps de Sandrine Jacques en CE1 et Lorine Josset qui assurera la décharge de direction de Nicolas Larno en classe de CM2. Cela apporte un confort pédagogique car les effectifs de classe diminuent. Nous accueillons également Madame Coralie Leroy qui prend le poste d'ASEM en classe de grande section. Les élèves de moyenne section et de grande section ont pu découvrir leur nouvelle classe fraîchement rénovée pendant l'été. Toutes les peintures, l'électricité et de nouveaux aménagements de classe ont été le fruit d'un travail mené en partie par des parents d'élèves ainsi que des entreprises locales.

Des projets

Cette année, beaucoup de projets sont en perspective : des rencontres sportives, des séances de cinéma, un concours de mathématiques, des sorties scolaires, des plantations d'arbres avec un agriculteur local, le nettoyage des abords de l'école et de la commune, l'apprentissage du vélo et encore bien d'autres activités sont au programme. Une année riche !

Du côté des associations

L'association des parents d'élèves (APEL) organise son traditionnel loto le 28 mars 2025. L'année passée, un tournoi de palets a été organisé le lundi de Pentecôte. Suite à la belle réussite de cette manifestation, le tournoi est renouvelé cette année à la même date. A vos agendas...

Inscriptions

Pour les enfants nés en 2022, il est possible de les inscrire pour une rentrée éventuelle en janvier 2025.

Inscriptions possibles dès maintenant pour l'année scolaire 2025/2026 en contactant l'école de préférence par mail :

eco56.stjo.serent@enseignement-catholique.bzh

Blog de l'école

<https://saintjosephserent.toutemonecole.fr>

La vie Economique

Un nouveau pôle de santé

Deux sages-femmes et une pédiatre vous accueillent

Depuis cet été, deux sages-femmes, Séverine BONAFOS et Marion LE GRAVEREND et une pédiatre, Laure TISON-MAHIEU se sont installées Place Saint-Pierre dans un nouveau pôle de santé. Le bâtiment communal a été réhabilité en 3 cabinets médicaux par les services techniques et un 4^{ème} cabinet est à l'étude afin de compléter ce nouveau pôle dédié à la femme et aux enfants. Avec ce projet, l'objectif de la municipalité est d'élargir toujours plus l'offre médicale au service des citoyens.



De gauche à droite : Marion LE GRAVEREND, Séverine BONAFOS et Laure TISON-MAHIEU

Contact :
43 Place Saint Pierre
Les rendez-vous se prennent
uniquement sur le site internet
Doctolib.

Atelier de pastel sec à Sérent

Sylvie POIRSON

Formée à la médiation artistique en relation d'aide en 2021, Sylvie Poirson, artiste pastelliste, propose des ateliers créatifs en centre de loisirs, en maison de retraite, en Ehpad, en milieu scolaire ou dans d'autres établissements spécialisés.

L'objectif principal de ces ateliers - à travers l'initiation au pastel ou à une autre technique picturale - n'est pas le résultat artistique mais il est le suivant :

- créer du lien entre les participants, un moment d'échange et de partage.
- permettre à chacun de mieux se connaître les uns les autres et soi-même à travers la pratique artistique.
- développer des capacités sensorielles, de communication, de créativité et d'imagination.



Sylvie Poirson, installée à Sérent propose des cours de pastel le mercredi (un autre jour peut être déterminé suivant les demandes)
de 10 h à 12 h ou de 17 h 30 à 19 h 30 - 22 € la séance de 2 h
Chevalets fournis, matériel non fourni ou si fourni + 5 € par séance.
Un samedi par mois de 14 h à 17 h - 32 € la séance de 3 h.

Contact :
06 87 46 17 04
sylvie.poirson@laposte.net
www.sylviepoirson.com

Les infos pratiques

Mairie

15, rue du Général de Kerhué
 ☎ 02 97 75 93 57
 Mail : mairie@serent.fr
 Site internet : www.serent.fr
 Ouvert du lundi au vendredi
 de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h
 Le samedi de 8 h 30 à 12 h (fermée en juillet et août)

France Services

6 Rue Vautelin et Mariani
 ☎ 06 64 13 63 08
 Lundi 9 h à 12 h 30
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)
 Mercredi 8 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
 Jeudi 9 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
 Vendredi 9 h à 12 h 30

Agence postale intercommunale

6 Rue Vautelin et Mariani
 ☎ 06 64 13 63 08
 Lundi 9 h à 12 h 30
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)
 Mercredi 8 h à 12 h 30
 Vendredi 9 h à 12 h 30

Médiathèque

☎ 02 97 75 97 14 | @ : mediatheque@serent.fr
 Mardi | 15 h - 18 h 30
 Mercredi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h
 Vendredi | 15 h - 18 h 30
 Samedi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h

Déchèterie du Gros Chêne

☎ 02 97 75 23 81
 Mar. - Merc. - Vend. 9 h - 12 h | 14 h - 17 h
 Jeudi | 14 h - 17 h
 Samedi 9 h - 12 h | 14 h - 18 h
 Horaires été : Du 1^{er} avril au 31 octobre, fermeture à 18 h au lieu de 17 h.

Vestiboutique

de la Croix Rouge

Rue du Capitaine Fournier (derrière la mairie)
 ☎ 02 97 74 31 66
 Mardi 14 h - 16 h 30
 Mercredi 9 h - 11 h 30

Sérent

MARCHÉ



Tous les mercredis

De 8 h 30 à 12 h 30

Services publics et privés

Ecole Publique Albert Jacquard	☎ 02 97 26 99 50
Ecole Privée Saint Joseph	☎ 02 97 75 95 65
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	☎ 02 97 70 60 22
Garderie Périscolaire	☎ 06 47 42 62 76
Relais Petite Enfance	☎ 02 99 08 05 09
Restaurant Scolaire	☎ 02 97 93 87 76
Camping Municipal du Pont Salmon	☎ 02 97 75 98 66
Tourbière de Sérent	☎ 02 97 75 98 66
C.C.A.S	☎ 02 97 75 98 44
EHPAD Les Deux Roches	☎ 02 97 75 92 69
Presbytère	☎ 02 97 75 94 17
De l'Oust à Brocéliande Communauté	☎ 02 97 75 01 02
SPANC (assainissement non collectif)	☎ 02 99 08 06 04
Ploërmel Communauté - urbanisme	☎ 02 97 73 20 97
Centre des impôts	☎ 02 97 25 50 44
Pompiers	☎ 18
Gendarmerie de Malestroit	☎ 02 97 75 20 18
Enedis - dépannage et sécurité	☎ 09 72 67 50 56
Saur	☎ 02 56 56 20 00
Sécurité gaz	☎ 0 801 01 07 07

Défibrillateur

Accessible tout public

7 Chemin du Paradis
 Situé sur à l'entrée du multi-accueil près du restaurant scolaire



C-P PRODUCTIONS ET ASOCIACIÓN ACÁ
PRÉSENTENT

UN JEU À SOI

UN FILM DE JULIA MARTINEZ HEIMANN ET NATALIA LACLAU



PROJECTION GRATUITE

Vendredi 15 novembre - 20 h 00

SALLE DES FÊTES - 21 CHEMIN DU PARADIS - SÉRENT

Suivi d'un échange avec Geneviève Houssay (productrice du film)
et en présence de la section féminine de La Sérentaise Football